

# FRONSAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Le 22 mai 2014

### **FPI Fronsac annonce la nomination de Michel Lassonde comme président du conseil des fiduciaires.**

**Montréal (Québec)** – (TSX - V : GAZ.UN) – Fiducie de Placement Immobilier Fronsac («FPI Fronsac» ou « Fronsac ») annonce aujourd’hui la nomination de Michel Lassonde au poste de président du conseil des fiduciaires. Monsieur Lassonde remplace monsieur Michel Chollette.

Le conseil des fiduciaires exprime ses remerciements au président du conseil sortant, monsieur Chollette, pour son excellent travail et sa contribution au succès de Fronsac. Monsieur Chollette demeure sur le conseil à titre de fiduciaire.

---

**À propos de Fronsac** - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l’acquisition d’immeubles commerciaux situés en bordure d’autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l’exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

La Bourse de Croissance TSX ainsi que ses Entités de Service de Régulations, (tel que défini dans la Politique de la Bourse de Croissance TSX) n’acceptent aucune responsabilités quant à la véracité ou l’exactitude de cette diffusion.

Pour plus d’information, veuillez contacter Michel Lassonde, Président au (450) 536-5328.